

Conseil Municipal

Le lundi 10 décembre 2018, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile, RAIMBAULT Martine et TAILLANDIER Armelle. MM. AUDIOT Francis, ASSADET Alain, BERGERAULT Erick, BLAIN Claude, FERRIERE Laurent, FOUCHET Pierre, KOENIG Jean-Marc, PHILIPPE Narcisse et REMANJON Patrice.

Absents excusés : Mmes CHARPENTIER Céline et M. NOUAT Christian.

Secrétaire de séance : Mme CROS Patricia.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

RPOS 2017 SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT : Le Conseil Municipal prend connaissance du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable en 2017 et, après avoir souhaité la rectification de plusieurs indicateurs (manifestement erronés), approuve ce rapport à la majorité des membres présents moins une abstention.

Il prend ensuite connaissance du même rapport établi pour le service de l'Assainissement et approuve ce dernier à la majorité des membres présents moins une abstention.

TRAVAUX EN COURS : Il est porté à la connaissance du Conseil Municipal par l'adjoint chargé de la voirie, que les travaux de voirie divers sont terminés. Quelques petits travaux (relevage de regards à plusieurs endroits) restent à réaliser et des réserves seront donc émises lors de la réception. Le comptage des véhicules a été mis en place sur la voie communale n° 8 de la rue de la Gare aux Augerats et sur la route de Bourges (de l'Eglise au carrefour des Quatre Routes). Les conclusions de ces opérations seront connues prochainement.

Le Maire fait part de l'estimation reçue concernant les travaux de construction de la future maison médicale. Une esquisse est présentée à l'assemblée. Un plan de financement est soumis à l'approbation du Conseil Municipal en vue de solliciter une participation financière auprès de divers organismes publics.

Les travaux de rénovation de la maison communale rue Franche sont terminés et la location à un agent communal sera consentie à compter du mois de février prochain (conformément à la décision du 8 octobre 2018).

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS MUNICIPALES : L'adjointe chargée de l'animation et des associations remercie l'ensemble du Conseil Municipal et des conjoints pour leur implication dans le bon déroulement (satisfaction de tous les participants) du repas des Aînés et de la distribution des colis qui s'en est suivie. Un bilan financier est évoqué et un coût identique aux autres années est constaté. La remise des prix du concours de photo « Mon jardin au naturel » organisé par la municipalité, en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Cher sera prévue le 19 décembre prochain lors de la présentation du prochain bulletin municipal. La distribution de ce document sera faite par les Conseillers Municipaux en fin d'année avec l'invitation aux vœux du Maire, le 6 janvier.

L'adjointe chargée des finances donne connaissance des conseils du receveur municipal à propos du remboursement d'un emprunt à court terme et des conséquences budgétaires moindres. Le Conseil Municipal accepte toutefois de prévoir les crédits budgétaires tant en recettes qu'en dépenses pour le remboursement d'un trop perçu de la taxe d'aménagement ainsi qu'un prélèvement au chapitre 011 en vue d'alimenter le chapitre 012 et pouvoir prévoir les dernières écritures budgétaires pour cette année 2018.

L'adjointe chargée de l'enfance et de la jeunesse informe l'assemblée que le personnel lié à l'accueil périscolaire et au restaurant scolaire sera réuni prochainement en vue de faire le point sur ce 1^{er} trimestre de l'année scolaire. Une animation proposée par le Carroi sera

programmée le 20 décembre prochain dans les locaux de l'Accueil Périscolaire. La fête de Noël aura lieu mardi 11 décembre au Centre d'Accueil.

AFFAIRES ET INFORMATIONS DIVERSES : le Maire fait part du compte-rendu des réunions auxquelles il a participé pour le projet de transfert de compétence eau et assainissement à la CCTHB.

Une réunion concernant la participation citoyenne avec la Gendarmerie aura lieu le 1^{er} février à 18 h 30 au Centre d'Accueil. Une information sera relayée auprès de la population.

En partenariat avec l'association ALEC18, une soirée "Rénovation énergétique" sera organisée le 15 février prochain : de 18 h à 19 h aura lieu une "balade thermographique" qui permettra d'évaluer les déperditions de chaleur sur plusieurs locaux à proximité de la rue de la Liberté et de la rue de Mairie, suivie à partir de 19 h d'une conférence sur la rénovation thermique (au centre d'accueil - ouvert à tous, entrée libre).

L'empoissonnement de l'Etang communal de Farges sera réalisé par la pisciculture de Mézières en Brenne en début d'année prochaine.

Le Conseil Municipal accepte de reconduire la convention passée avec la S.B.P.A. de Marmagne relative au service de fourrière animale pour l'année 2019.

L'année prochaine sera commémoré le 60^{ème} anniversaire de l'appellation AOC Menetou-Salon et des réunions seront prévues pour cet évènement.

Le Maire informe l'assemblée qu'il est convié le mardi 11 décembre à la remise de trophée par le S.D.I.S. du Cher pour son engagement dans l'opération « Employeur partenaire des Sapeurs Pompiers du Cher »

Séance levée à 22 h 15